



HAL
open science

LET - Laboratoire d'économie des transports

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. LET - Laboratoire d'économie des transports. 2015, Université Lumière - Lyon 2, Centre national de la recherche scientifique - CNRS, École nationale des travaux publics de l'État - ENTPE. hceres-02034263

HAL Id: hceres-02034263

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02034263v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Évaluation du HCERES sur l'unité :

Laboratoire Aménagement, Économie, Transport

LAET

sous tutelle des

établissements et organismes :

Université Lumière – Lyon 2

École Nationale des Travaux Publics de l'État – ENTPE

Centre National de la Recherche Scientifique – CNRS

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Pour le HCERES,¹

Didier HOUSSIN, président

Au nom du comité d'experts,²

Gabriel DUPUY, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.

Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité : Laboratoire Aménagement, Économie, Transport

Acronyme de l'unité : LAET

Label demandé : UMR

N° actuel : UMR 5593

Nom du directeur
(en 2014-2015) : M. Charles RAUX

Nom du porteur de projet
(2016-2020) : M. Charles RAUX

Membres du comité d'experts

Président : M. Gabriel DUPUY, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Experts : M^{me} Sabine BARLES, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
(représentante du CNU)

M. Hubert JAYET, Université de Lille 1 - Sciences et Technologies

M^{me} Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Université de Corse (représentante
du CoNRS)

M. François MIRABEL, Université de Montpellier

Délégué scientifique représentant du HCERES :

M. Benoît MULKAY

Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Luc DELATTRE, École Nationale des Travaux Publics de l'État

M. Yanni GUNNELL, Université Lumière Lyon 2

M. Jean-Yves LESJEUR (directeur de l'École Doctorale n°486 « Sciences Économiques et de Gestion de l'Université de Lyon »)

M. Pascal MARTY, CNRS

M^{me} Isabelle VON BUETZINGSLOEWEN (directrice de l'École Doctorale n°483 « Sciences Sociales»)

1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

Le Laboratoire d'Économie des Transports (LET) est une unité de recherche spécialisée en économie des transports et aménagement du territoire, associant depuis 1979 le CNRS, l'Université Lumière Lyon 2 et l'École Nationale des Travaux Publics de l'État (ENTPE). Le laboratoire est réparti sur deux sites de l'agglomération lyonnaise, l'un à l'Institut des Sciences de l'Homme (ISH), près du site « Berges du Rhône » de l'Université Lumière Lyon 2, l'autre à l'ENTPE à Vaulx-en-Velin. L'Université Lumière Lyon 2 et l'ENTPE sont membres de la ComUE « Université de Lyon ».

L'unité veut changer d'appellation pour le futur contrat quinquennal sous la dénomination « Laboratoire Aménagement, Économie, Transport » (LAET) indiquant par là une évolution vers des problématiques plus larges dans les domaines de l'action publique et de la connaissance des mobilités.

Équipe de direction

Le LET est dirigé par M. Charles RAUX (CNRS). M. Olivier KLEIN (ENTPE) est directeur-adjoint. Un comité de direction (CODIR) rassemble autour de la direction, les responsables des axes de recherche et des formations principales dans lesquelles le LET est très impliqué.

Nomenclature HCERES

SHS3_2 : Aménagement et urbanisme.

SHS1_1 : Économie.

Effectifs de l'unité

| Effectifs de l'unité | Nombre au 30/06/2014 | Nombre au 01/01/2016 |
|--|----------------------|----------------------|
| N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés | 10 | 11 |
| N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés | 11 | 11 |
| N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche) | 11 | 11 |
| N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.) | 1 | 1 |
| N5 : Autres chercheurs (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.) | 6 | |
| N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche) | 7 | 1 |
| TOTAL N1 à N6 | 46 | 35 |

| Effectifs de l'unité | Nombre au 30/06/2014 | Nombre au 01/01/2016 |
|---|---------------------------------|---------------------------------|
| Doctorants | 14 | |
| Thèses soutenues | 26 | |
| Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité | | |
| Nombre d'HDR soutenues | 4 | |
| Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées | 12 | 12 |

2 • Appréciation sur l'unité

Avis global sur l'unité

Au cours d'une histoire déjà longue, le Laboratoire d'Économie des Transports (LET) a acquis une position scientifique solide. Reconnu nationalement et internationalement pour ses compétences en économie des transports, le LET a également une forte capacité d'expertise, une activité contractuelle importante et un rôle avéré en matière de formation.

L'association de l'Université Lumière Lyon 2 et d'une école d'ingénieurs, l'ENTPE, est depuis les débuts du laboratoire une originalité du LET. Cette particularité est bien maîtrisée en termes d'organisation et de fonctionnement d'une unité devenue UMR CNRS.

Dans la période récente, le LET a renforcé son activité en matière de publications même s'il existe encore des marges de progrès pour une montée « en gamme » et en généralité des articles scientifiques.

Le LET se trouve confronté à un problème de renouvellement de ses moyens humains notamment dans le domaine de l'économie. Pour l'ENTPE, le domaine du transport reste essentiel alors que, pour la recherche universitaire en économie, la spécialisation dans ce domaine est soumise à la concurrence vive d'autres spécialités, en particulier sur le site Lyonnais. L'élargissement de la recherche de l'unité vers l'aménagement (voie stratégique annoncée par le LET, qui devient LAET : Laboratoire Aménagement - Économie - Transport) suppose de nouveaux partenariats. Le développement de nouvelles problématiques innovantes (action publique, connaissance des mobilités) implique des investissements intellectuels supplémentaires et donc, là encore, des ressources humaines accrues. Le financement sur contrats ne garantit pas que ces orientations puissent être assurées. Il est donc urgent que le laboratoire relance avec ses tutelles et ses partenaires une discussion sur les moyens humains indispensables à ce tournant de sa trajectoire.

Points forts et possibilités liées au contexte

Le LET est un laboratoire reconnu nationalement et internationalement dans son domaine. Il a un positionnement assumé « de niche » dans sa spécialité. Il est bien soutenu par ses tutelles.

Son dynamisme académique est accompagné par une importante activité contractuelle qui répond à la fois à une demande économique et sociétale directe et à la logique de grands appels d'offres de recherche (ANR, programmes européens).

La formation doctorale y est assurée dans de bonnes conditions (formation, suivi, débouchés,...).

Outre une organisation et une gouvernance efficaces, le laboratoire possède un vrai pilotage stratégique. A la suite d'une réflexion approfondie sur son domaine d'activité le LET, transformé en LAET, entend, sans abandonner son positionnement historique, s'engager sur de nouvelles thématiques innovantes notamment dans les domaines de l'action publique et de la connaissance des mobilités.

Points faibles et risques liés au contexte

L'évolution démographique du LET (créé il y a 35 ans) pose un problème de renouvellement des cadres. Les départs à la retraite affectent à la fois la structuration du laboratoire (par exemple l'axe logistique urbaine), l'encadrement des doctorants et le rayonnement de l'unité.

La pluridisciplinarité souhaitée par le laboratoire, notamment dans un nouvel affichage en économie et en aménagement, est difficile à réaliser sans moyens humains suffisants.

Dans un contexte difficile (nombre de postes stagnant ou en diminution, reconfigurations institutionnelles, création de la ComUE), les alliances et partenariats envisagés par le LET avec d'autres unités de recherche et instituts, restent encore aléatoires, et/ou nécessiteraient un fort investissement de la part du LET.

Recommandations

Au plan des publications, le LET a accompli un progrès quantitatif remarquable depuis la dernière évaluation. Toutefois, l'effort reste à poursuivre pour une amélioration qualitative (une « montée en gamme ») des articles publiés ainsi que pour une ouverture des publications vers d'autres domaines, et/ou vers des supports plus généralistes de haut niveau (sans renoncer pour autant au transport).

Le choix pluridisciplinaire implique de garder un bon équilibre. L'économie (appliquée au transport) est une compétence de base à maintenir. L'ouverture vers l'aménagement, déjà un peu pratiquée dans le passé, peut être affirmée mais elle exige de clarifier la spécificité du laboratoire dans ce domaine et l'articulation avec les problématiques actuelles de l'aménagement et de l'urbanisme.

Une discussion avec les tutelles sur les enjeux de la pérennisation des moyens humains est indispensable.

Il faut réfléchir aux nouvelles ressources financières en considérant comment elles peuvent permettre le progrès du laboratoire au plan de la recherche (y compris académique). En particulier, il convient de s'interroger sur la pérennité du financement sur contrats face à la raréfaction générale des ressources.

Il est temps pour le LET de bien identifier ses interlocuteurs en vue de nouveaux partenariats.

En interne, il est recommandé de désigner un interlocuteur référent pour l'ensemble des doctorants.